



Résiliation Centre Européen de formation.

Par **calynia32**, le **17/04/2016** à **17:48**

Bonjour j'ai commencé une formation d'esthétique au CEF. J'ai reçu quelques cours mais malheureusement j'ai eu des soucis de santé (dépression perte d'un membre de ma famille , énorme problème d'argent et donc incapable de payer cette formation.). Je leur ai envoyé un courrier avec avis de réception. J'ai jamais eu de réponse écrite mais des appels sans relâche sur mon téléphone. Malheureusement je suis dans l'incapacité de tenir une conversation téléphonique. Aujourd'hui j'ai reçu un mail du service contentieux parce que je n'avais pas répondu aux appels et que je n'avais pas réglé les 2 impayés. J'ai arrêté les prélèvements car je connaissais leur réponse. maintenant je suis plus que engoissé ca joue vraiment sur mon moral encore plus. Je ne sais pas si je dois répondre en donnant des explications (et que dire?) et donné les preuves comme quoi j'ai bien envoyé un courrier . Ne pas répondre. Est ce que je peux avoir des soucis avec la justice? Merci de me donner des solutions

Par **morobar**, le **17/04/2016** à **17:51**

Bonjour,
LA SOLUTION: lire les 100000 sujets qui exposent le même problème avec les mêmes réponses.

Par **calynia32**, le **17/04/2016** à **17:53**

Les postes dates de 2015. Merci de votre aide

Par **morobar**, le **17/04/2016** à **18:05**

Certainement pas, j'ai répondu au moins 10/20 fois cette année.
Pour résumer:
juridiquement vous êtes en tort, vous n'avez aucun moyen de renier votre signature ou de bénéficier d'un cas prévu de résiliation (force majeure...).
l'expérience montre qu'après un fort harcèlement la plupart de ces organismes laissent tomber.